RCS : VILLEFRANCHE - TARARE
Code greffe : 6903

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VILLEFRANCHE - TARARE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1994 B 00255
Numéro SIREN : 399 144 971
Nom ou dénomination : ABAC INGENIERIE

Ce dépôt a été enregistré le 09/11/2015 sous le numéro de dépôt A2015/002630

297980

Dénomination : ABAC INGENIERIE
Adresse : 241 rue Victor Hugo 69400 Villefranche-sur-saone - FRANCE-

n° de gestion : 1994B00255
n° d'identification : 399 144 971

n° de dépôt : A2015/002630
Date du dépôt : 09/11/2015

Pièce : Procès-verbal d'assemblée générale ordinaire du 01/10/2015

297980

94325

ABAC INGENIERIE
Société par Actions Simplifiée au capital de 80.260 €uros
Siège social : 241 Rue Victor Hugo
69400 VILLEFRANCHE SUR SAONE

2015/2630

399 144 971 RCS VILLEFRANCHE TARARE

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 1ER OCTOBRE 2015

L'An Deux Mil Quinze
Et le Premier Octobre à Dix Heures

Les actionnaires de la société **ABAC INGENIERIE,** Société par Actions Simplifiée au capital de 80.260 €uros, divisé en 4.013 actions de 20 €uros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation faite par lettre simple adressée à chaque associé.

Il a été établi une feuille de présence, qui a été émargée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom qu'en qualité de mandataire.

L'Assemblée est présidée par **Monsieur Franck CORNATON,** en sa qualité de Président.

Monsieur Christophe BARRIER et Monsieur Jean-Michel VORGER, actionnaires représentant tant par eux-mêmes que comme mandataires le plus grand nombre de voix et acceptant cette fonction, sont appelés comme scrutateurs.

Maître Christine RAPPAZ est désignée comme secrétaire.

Monsieur Jean-Jacques BERTRAND, Commissaire aux Comptes titulaire, régulièrement convoqué est absent excusé.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 4.013 actions sur les 4.013 actions ayant le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée, réunissant plus des deux tiers des actions ayant droit de vote, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés,
- la feuille de présence et la liste des associés,
- le rapport du Président,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux actionnaires ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.
L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport du Président
-Nomination de la Société HOMAE en qualité de Président, en remplacement de Monsieur Franck CORNATON, Président démissionnaire,
- Questions diverses,
-Pouvoirs à donner.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

1 - NOMINATION DE LA SOCIÉTÉ HOMAE EN QUALITÉ DE PRÉSIDENT, EN REMPLACEMENT DE MONSIEUR FRANCK CORNATON PRÉSIDENT DÉMISSIONNAIRE.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de Monsieur Franck CORNATON, de ses fonctions de Président de la société, **à compter du 1ER Octobre 2015.**

L'Assemblée Générale décide de nommer en ses lieux et place, et pour une durée indéterminée,

La Société HOMAE
Société par Actions Simplifiée au capital de 100 000 000 €uros,
Dont le siège social est situé à VILLEFRANCHE SUR SAÔNE (69400), 241 Rue Victor Hugo
Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro RCS VILLEFRANCHE TARARE 749 990 594,

Représentée par Monsieur Franck CORNATON, Président

La HOMAE, représentée par Monsieur Franck CORNATON, en sa qualité de Président, déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être confiées et déclare, en ce qui la concerne, n'être atteinte d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

L'Assemblée se poursuit sous la présidence de la Société HOMAE.

2 - POUVOIRS À DONNER

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, donne tous pouvoirs à la Société HOMAE, Présidente, représentée par Monsieur Franck CORNATON à l'effet de régulariser les actes et engagements susvisés, et ce aux charges et conditions ci-dessus énoncées et / ou au porteur d'originaux ou de copies des présentes, à l'effet de procéder à toutes formalités légales ensuite des présentes.

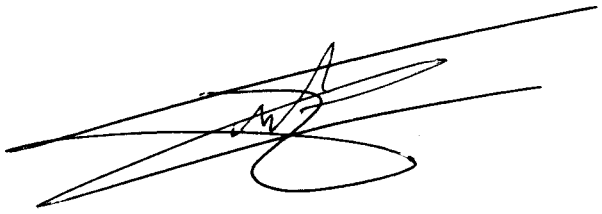
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

-oOo-

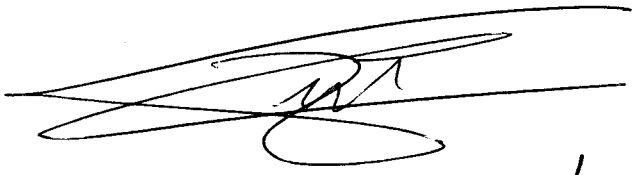
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

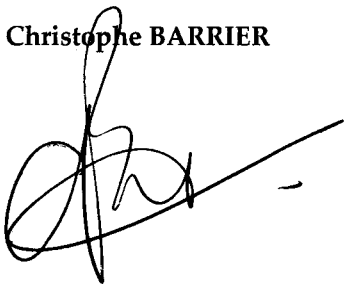
Franck CORNATON
Bon pour démission des fonctions de Président



Société HOMAE
Franck CORNATON
Bon pour acceptation des fonctions de Président

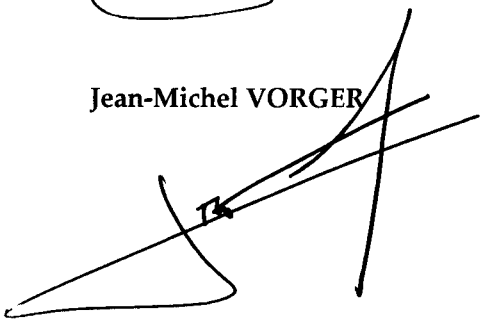


Christophe BARRIER



Scrutateurs

Jean-Michel VORGER



Christine RAPPAZ
Secrétaire

